Appel à projets 2020 à l'attention des associations bruxelloises : "Bruxelles en vacances"

Cadre général de l'appel

La pandémie COVID-19 a durement touché la vie quotidienne de tous les Bruxellois. Et tandis que les mesures sont progressivement assouplies pour contenir la pandémie, nous devrons probablement maintenir une distance sociale pendant un temps conséquent. La vie sociale et culturelle sera sans doute lente à redémarrer dans les semaines et les mois à venir et devra s'organiser différemment. De nombreux Bruxellois passeront leurs vacances d'été dans leur ville. Les événements de masse tels que Couleur Café, le Zuidfoor, Bxl Les bains, etc. ne pourront pas avoir lieu.

Nous avons tous dû nous réinventer, y compris dans la manière de se déplacer. Partout, nous avons vu des Bruxellois changer leur voiture contre un vélo pour aller au magasin, au travail ou au parc. Les Bruxellois ont vécu une ville beaucoup plus apaisée. Maintenant que la vie reprend, il est important de tirer les leçons de cette crise, de prendre les devants et de rendre Bruxelles, en particulier l'espace public, aux Bruxellois. L'enjeu est de taille et la société est la partie requérante. Ce nouveau départ peut commencer cet été avec l'aide des associations.

La prochaine période de vacances est le moment idéal pour franchir une nouvelle étape importante dans la transition vers une ville vivable, résiliente et attrayante pour les jeunes et les moins jeunes, et pour mettre en pratique les objectifs de Good Move. Les rassemblement de masse ne pouvant plus avoir lieu, une approche locale et décentralisée s'impose, qui permettra à un public large et diversifié de profiter de l'été dans toute la région. L'espace ouvert est une denrée précieuse et sera désormais redistribué et rempli de différentes manières, en collaboration avec des associations enthousiastes et les acteurs locaux.

1. OBJECTIFS DE L'APPEL A PROJETS

Cet appel à projets est lancé pour inviter des organisations à but non lucratif à remplir l'espace public avec des projets qui rassemblent les gens et qui sont directement liés à diverses priorités régionales, et plus particulièrement ceux de Good Move. L'objectif est de développer des projets pouvant répondre à plusieurs des objectifs suivants :

- **Plus d'espaces disponibles pour la fonction de séjour et de rencontre. Grâce** à cet appel, les associations sont invitées à organiser des lieux de rencontre dans l'espace public. L'objectif est e stimuler la rencontre et l'interaction entre différents groupes cibles divers. Cette rencontre peut être organisée de différentes manières sous différents angles.
    - **Exemples:** rue vivante, pique-nique dans la rue, cinéma en plein air, cuisine mobile, exposition en plein air, mobilier de ville temporaire, remplissage d'une place de parking, etc.
- **Plus d'espace pour que nos enfants puissent jouer** en toute sécurité grâce à une utilisation temporaire dans nos espaces publics, et en stimulant l'offre récréative, sportive et culturelle pour petits et grands. La crise COVID montre que les enfants des quartiers densément peuplés n'ont pas assez de place pour jouer. Jouer à l'extérieur est un droit fondamental de chaque enfant et la première pierre d'une ville accueillante pour les enfants. Un maillage jeu est un maillage dans lequel chaque enfant a accès à une zone de jeux à distance à pied de sa maison. Grâce à cet appel, les associations sont invitées à organiser des aires de jeux ludiques temporaires. L'enfant peut alors passer d'un terrain de jeu à un autre sous surveillance.
    - **Exemples:** rue de vacances, fabrication d'éléments de jeu, tapis de jeu temporaires, plage de sable; aire de jeux, quêtes, animations, compétitions d'activités sportives, marché de jouets

utilisant l'espace public (sur les bandes de stationnement par exemple), etc.

- **Plus de verdure dans la ville,** afin donner plus d'oxygène et d'améliorer la cadre de vie La pandémie a ouvertement dévoilé les limites de notre tissu urbain. La limite la plus tangible est le manque d'espace public vert de haute qualité, qui se doit de compenser le logement (souvent médiocre) et le manque d'espace extérieur privé, en particulier dans les zones les plus densément peuplées de notre ville. La verdure apporte bien-être mental, détente, ville vivable et plus attractive. Grâce à cet appel, les associations sont invitées à fournir de la verdure temporaire ou permanente dans l'espace public.

    - **Exemples :** pockets parcs, plantations, jardins de façade …

- **Plus d'attention pour les modes de transport actifs.** Grâce à cet appel, les associations sont invitées à organiser des activités pour promouvoir les modes de transport actifs.

    - **Exemples** : cours de vélo, repair café pour vélo etc

En bref, plus d'espace pour passer ces vacances, plus d'espace pour vivre, jouer, flâne, respirer.

2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Aspect participatif

- Groupe cible au plus large et diversifié possible

- Les projets peuvent avoir lieu sur des voiries communales et régionales. Compte tenu du court délai, un accord de principe de la commune pour occuper l'espace public à cet endroit est suffisant. Le Cabinet d'Elke Van den Brandt peut éventuellement faciliter le contact avec la commune. S'il s'agit d'une route régionale, vous pouvez contacter directement le Cabinet de la ministre; (voir point 5 informations / coordonnées.).

- Le projet doit avoir lieu en Région de Bruxelles-Capitale.

- Les projets / événements ne peuvent être utilisés à des fins commerciales ou publicitaires.

- Le projet ne doit pas seulement concerner une campagne de communication.

- Les associations qui communiquent sur leur initiative doivent déclarer "avec le soutien de la Région de Bruxelles-Capitale" et les initiatives de promotion du vélo recevront le branding "Bike for Brussels".

3. LIGNES DIRECTRICES POUR LA CONCEPTION DU PROJET

La définition des projets doit être basée sur les lignes directrices suivantes:

Cohérence
Chaque projet est conçu conformément aux objectifs d'espace public de «Good Move».

Inclusion
Les projets s'adressent à tous les groupes cibles et prennent en compte les spécificités sociales et multiculturelles de la ville, et en particulier les groupes cibles pauvres, les familles, les jeunes, les seniors, les personnes handicapées, les nouveaux arrivants, ...

Partenariat
Le projet implique autant d'acteurs que possible à tous les niveaux en coopérant au niveau local avec, par exemple, des associations ou des entreprises.

Participation citoyenne
Le projet est conçu et / ou mis en œuvre autant que possible avec la participation des citoyens à travers l'application de processus qui stimulent et valorisent les initiatives civiles.

Environnement
Les projets ne doivent pas provoquer de "nuisances" dans le quartier en ce sens que les nuisances sonores doivent être réduites (fonctionnant à certaines heures d'ouverture), que la propreté publique doit être garantie (éventuelles poubelles supplémentaires et mesures de tri prévues), le passage pour les modes de transports actifs et en particulier les personnes à mobilité réduite doit être garantie, etc.

La communication
Le nom des projets sera "Bruxelles en vacances + le nom du projet"

Timing
Les projets de Bruxelles en vacances doivent se poursuivre entre début juillet et fin des vacances d'automne.

Sécurité et petite échelle
Les événements devront être à petite échelle, en tenant compte des règles concernant la sécurité sanitaire et la distance sociale. Les événements qui attirent de grandes foules ne sont pas autorisés: événements commerciaux, culturels ou sportifs (foires, grandes brocantes, marchés annuels, ...) et ne seront pas retenus.

Les projets de Bruxelles en vacances ne doivent pas nécessairement être accompagnés d'activités ou de divertissements coûteux. Ils peuvent simplement être vus comme une opportunité de redonner temporairement la rue aux habitants et aux partenaires du quartier (écoles, maisons de repos, ...) pour favoriser une redécouverte de l'espace public.

Pour le projets de Bruxelles en vacances, l'utilisation de la voiture doit être fortement limitée) dans un périmètre clairement défini.

4. BUDGET ET DEPENSES ADMISSIBLES A LA SUBVENTION REGIONALE AU TITRE DE CET APPEL A PROJETS

La subvention maximale par projet est de 15 000 €. Chaque association peut soumettre plusieurs projets liés à un ou plusieurs objectifs de l'appel.

Les coûts subventionnés doivent remplir les conditions suivantes:
- Ils doivent avoir été créés pendant la période de subvention.
- Ils doivent effectivement avoir été effectués par le bénéficiaire de la subvention.
- Ils doivent être enregistrés dans les comptes et doivent être identifiables et vérifiables.

Les types de dépenses autorisées diffèrent selon les objectifs du thème. Ils sont clarifiés dans les chapitres spécifiques.

Les dépenses non éligibles pour tous les types de projets sont:
- achat de nourriture (en général, ces coûts ne sont pas éligibles, sauf exception justifiée)
- les coûts déjà couverts par d'autres financements.

5. INFORMATION

Bruxelles Mobilité
Madame Sofie Walschap
e-mail: swalschap@gov.brussels

Cabinet Elke Van den Brandt

Contenu / accord voirie régionale **:**
Madame Charlotte Claessens
e-mail: cclaessens@gov.brussels

Contact avec la commune :
Madame Marie Thibaut de Maisières
e-mail : mthibaut@gov.brussels
téléphone : 0477 25 19 51